

Avec l'accord signé entre la SA Gare du Nord, la Ville de Paris, la SNCF et SNCF Gares & Connexions, une nouvelle étape importante de la transformation de la Gare du Nord est franchie.

La Ville de Paris et la SNCF ont annoncé ce jour qu'un accord avait été signé dans le cadre du projet de rénovation de la Gare du Nord. Depuis la délivrance du permis de construire, le 6 juillet dernier, l'ensemble des parties se sont attachées à poursuivre le dialogue afin de parvenir à cet accord.

Ce dernier marque une nouvelle étape pour le projet de rénovation de la Gare du Nord. Les travaux qui ont débuté juillet dernier vont ainsi pouvoir se poursuivre, **avec en ligne de mire les jeux olympiques et paralympiques de 2024.**

Le projet de rénovation de la gare apporte des réponses toujours plus fortes aux enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain, qui se posent au quartier et au territoire du Nord-Est de Paris, aux besoins des usagers et aux impératifs de la transition écologique. Cet accord permet de réitérer les nombreux engagements pris depuis 2019 et notamment en matière d'environnement, d'emploi local et de culture.

Dans le cadre de l'accord, le projet connaît plusieurs évolutions :

- **Fonctionnement de la gare pour les voyageurs du quotidien :** le nombre d'escalators sera réaugmenté. Par ailleurs le principe d'organisation des circulations pour les voyageurs du TER est assoupli.
- **Accélération du déploiement de l'intermodalité de demain,** avec 6 000 places de vélos installées conjointement par la Ville de Paris, SNCF Gares et Connexions et la SA Gare du Nord dans et aux alentours de la gare. Afin de libérer le parvis de la circulation, SNCF Gares & Connexions mobilisera plusieurs niveaux du parking de la Gare pour y créer une dépose minute taxis et VTC et des places de stationnement pour les deux roues motorisées.
- **Optimisation de l'ouverture de la Gare dans le quartier :** SNCF Gares & Connexions va lancer des études pour la construction d'une passerelle au Nord et s'engage à mobiliser 20 millions d'euros pour sa réalisation. StatioNord augmentera de 2 millions d'Euros sa participation au Projet Urbain Partenarial, Grâce au projet StatioNord, ce sont ainsi 10,7 millions d'euros qui seront investis dans les abords de la Gare.

• **Diminution de la volumétrie du nouveau hall des départs**, via la suppression du 5^{ème} étage et d'une partie du 4^{ème}, dans le nouveau hall des départs faisant face à la rue du Faubourg Saint-Denis. Cela représente 7 500 m² et passe notamment par la suppression de la salle de spectacle. Par ailleurs, SNCF Gares & Connexions étudiera l'implantation du centre de commandement unifié des RER B et D et la police régionale des transports dans des bureaux situés rue de Maubeuge.

• **Toujours plus de nature et de biodiversité** : le parc de 1,1 Ha, verra sa superficie accessible de plain-pied augmentée de 1 700 m² et des activités d'agriculture urbaine y verront le jour. La façade Est sera traitée bois et végétalisée. Les engagements pris sur la convergence avec le plan climat de la Ville de Paris et l'ambition des certifications environnementales sont réitérés.

Le dialogue se poursuivra durant la phase de travaux. La SA Gare du Nord poursuivra ainsi activement ses échanges avec l'ensemble des parties prenantes et notamment la Ville de Paris, la Mairie du 10^{ème} arrondissement, l'État et la Région Ile-de-France. Les dispositifs de dialogue actif avec les usagers, les habitants et les commerçants du quartier seront intensifiés avec notamment la nomination d'un référent chantier dans les prochaines semaines et l'ouverture de la maison du projet StatioNord début 2021.

